



L'Afpa, Daylindo et DomusVi s'associent pour professionnaliser 1700 collaborateurs avec une approche pédagogique innovante et le soutien de l'État



De droite à gauche : Fabrice Yeghiayan - Directeur national du développement et solutions clients – Afpa, Pascale d'Artois - Directrice Générale – Afpa, Eric Eygasier - Directeur général France de DomusVi, Gerardo Marcotti - Fondateur & CEO – DAYLINDO

Dans le cadre du programme Deffinum lancé par le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), DomusVi et Daylindo s'associent au sein du projet Pass'Afest*, afin d'offrir aux salariés de l'Afpa et de DomusVi qui le souhaitent d'être accompagnés jusqu'à l'obtention d'un titre professionnel.

Le projet Pass'Afest est une opération financée par l'État dans le cadre du Plan France Relance, « Dispositifs France Formation Innovante NUMérique (DEFFINUM) », opérée par la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires).

Ce projet s'appuie sur la pédagogie de l'Action de formation en situation de travail (AFEST). Au sein de son entreprise, le salarié développe de nouvelles compétences, guidée en cela par un accompagnateur formé à la démarche. Il complète les phases d'apprentissage en situation de travail par des séances de réflexivité.

Ainsi, l'Afpa s'engage à la fois dans l'accompagnement de DomusVi dans cette démarche et dans la formation de 500 formateurs vers le titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes via l'Afest.

Fortement engagé sur les questions de formation et professionnalisation dans les métiers du service à la personne, DomusVi, spécialiste de l'habitat, des services et des soins pour les personnes âgées, se charge d'identifier les salariés à former et de les accompagner tout au long de la démarche. L'Afpa réalise l'analyse de l'emploi tenu au sein de l'entreprise et l'accompagnement du salarié en formation et de son accompagnateur. Enfin, Daylindo fournit un logiciel qui permet d'organiser et de suivre la formation interne des salariés à leur poste de travail et de qualifier les compétences qu'ils acquièrent par leur expérience professionnelle. Ce projet d'une durée de trois ans vise à accompagner 1200 collaborateurs de DomusVi à l'obtention des titres professionnels ADVF (Assistant/te de vie aux familles) et ASMS (Assistant/te de service medico-social).

Ce parcours est facilité par des outils digitaux innovants :

- Un outil de positionnement conçu spécialement pour ce projet par l'Afpa
- L'application de Daylindo pour le suivi de l'Afest. Cette solution permet de gérer tout le processus de montée en compétences au sein des organisations.
- Les salariés ont un accès ouvert et illimité à une plateforme de formation intégrant l'intelligence artificielle proposée par l'Afpa, et bénéficient de l'accompagnement d'un coach.

L'Afpa de son côté s'engage à la fois dans l'accompagnement de DomusVi dans cette démarche et dans la formation de 500 salariés vers le titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes via l'Afest.

« Cette démarche s'inscrit dans le plan de transformation de l'Afpa et de son offre de service. Il s'agit de proposer aujourd'hui des parcours de formation qui mixent les temps d'apprentissage, en présentiel et en distanciel, en situation de travail ou en centre de formation, dans des tiers-lieux... La digitalisation permet d'améliorer les services existants, d'offrir une nouvelle gamme de services aux entreprises et d'être au plus près des besoins des territoires » précise **Virginie Lassalle, Directrice des programmes Digitalisation de l'offre de services à l'Afpa.**

« L'esprit pionnier est une des valeurs de DomusVi, quelle belle illustration que ce partenariat inédit qui réunit autour d'un projet à forte valeur ajoutée, acteurs publics et privés dans nos territoires, pour inventer de nouveaux modes de formation. Cette initiative, qui valorise les collaborateurs à travers leur montée en compétence, répond aussi aux enjeux du vieillissement de notre société et s'inscrit dans une démarche innovante pour renforcer l'attractivité du secteur médico-social et des métiers du lien destinés aux personnes âgées. » déclare **Eric Eygasier, Directeur général France de DomusVi.**

« Notre ambition au sein de DomusVi est d'accompagner des collaborateurs en poste ou des nouvelles recrues motivées par notre activité, mais qui n'ont pas toujours eu la possibilité de suivre un parcours qualifiant jusqu'au diplôme avant de nous rejoindre. C'est la première fois que ce dispositif sera utilisé pour un nombre aussi important de personnes ce qui permettra de répondre à l'enjeu de la tension sur nos emplois. Le projet va s'étaler sur 3 ans et mobilisera 300 accompagnateurs en résidences et en agences qui seront formés à leur rôle, ce qui nous permettra également de professionnaliser la fonction tutorale au sein de nos structures. Au total, c'est un projet qui nous fera progresser vers l'entreprise apprenante » précise **Céline Fabre, Directrice des Ressources Humaines et de l'Organisation DomusVi.**

« Il s'agit d'une formidable opportunité de déployer l'AFEST à grande échelle pour faciliter la montée en compétences des collaborateurs et valoriser leurs compétences acquises au de poste de travail. Daylindo enrichira sa plateforme avec de nouveaux services pour continuer à l'adapter aux conditions d'utilisation opérationnelles de nos utilisateurs et faciliter, structurer et pérenniser les démarches d'innovation pédagogiques de nos partenaires » souligne **Gerardo Marcotti, fondateur et Président de Daylindo.**

Le projet bénéficie d'un financement de l'Etat à hauteur de 50% dans le cadre du dispositif Deffinum (Dispositifs France Formation Innovante NUMérique) lancé en octobre 2021. Porté par le Haut-Commissariat aux Compétences dans le cadre du Pic (Plan d'investissement dans les compétences), le programme est doté d'un budget global de 100 M€. Il soutient des projets menés en consortium ou groupement d'acteurs, pour déployer au sein du secteur de la formation, une offre de service transformée.

* Opération financée par l'État dans le cadre de l'Action « Adaptation et qualification de la main d'œuvre », « Dispositifs France Formation Innovante NUMérique (DEFFINUM) », opérée par la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires)

A propos de l'Afpa

Etablissement public industriel et commercial depuis le 1er janvier 2017 et membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. Elle accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés, depuis plus de 70 ans, à se qualifier, à trouver un emploi et se reconvertir.

En 2021, l'Afpa a formé 100 000 personnes, dont 62 000 demandeurs d'emploi et 38 000 salariés. Elle accueille chaque année plus de 3 000 personnes en situation de handicap.

Ses parcours d'accompagnement (Prépa Compétences, Déclic pour l'action, La Promo 16.18) ont permis à 56 000 personnes de retrouver le chemin de l'emploi. Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles présent sur tout le territoire avec plus de 200 implantations, l'Afpa est aussi le partenaire formation et conseil de plus de 6 500 entreprises.

Sa nouvelle stratégie « Villages des solutions » lui permet de créer, aux côtés de nombreux acteurs, partout en France, les tiers-lieux de l'insertion sociale et professionnelle et de l'entrepreneuriat.

Plus d'informations sur : www.afpa.fr

A propos de DomusVi

Créé en 1983 en France, DomusVi est aujourd'hui l'un des spécialistes de l'habitat, des services et des soins pour les personnes âgées. Le Groupe est présent en France et dans 9 autres pays en Europe et en Amérique Latine. La mission que se donne le Groupe est simple : préserver la qualité de vie des personnes âgées en particulier par le maintien d'une vie sociale active et aider les sociétés à s'adapter au défi démographique du vieillissement.

Aujourd'hui, les 50 000 collaboratrices et collaborateurs de DomusVi accompagnent près de 100 000 personnes âgées quotidiennement : pour la moitié d'entre eux dans leur vie à leur domicile et pour l'autre moitié, dans les 500 résidences médicalisées, résidences seniors, centres de jour et structures de psychiatrie du Groupe.

Plus d'informations sur : www.domusvi.com

A propos de Daylindo

Daylindo est une startup française, fondée en 2017, d'origine alsacienne. La société développe une plateforme SAAS du même nom. La mission de Daylindo est d'améliorer l'employabilité et la mobilité des apprenants en valorisant leurs compétences acquises par la pratique et l'expérience professionnelle. La plateforme Daylindo permet le suivi et la traçabilité des compétences acquises en milieu professionnel. Daylindo travaille pour les entreprises et organisations qui veulent valoriser et qualifier les compétences acquises par leurs apprenants au travers de leur expérience professionnelle : entreprises, organismes de formation, CFA et acteurs de la formation duale, organismes d'insertion et d'inclusion par le travail.

Plus d'informations sur : www.daylindo.com

À propos de France 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des

solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

CONTACT PRESSE
DomusVi

press@domusvi.com

CONTACT PRESSE
Afpa Nationale

Valérie Garcia
01 48 70 54 66/06 19 09 81 80
valerie.garcia-dore@afpa.fr

CONTACT PRESSE
Daylindo

Gerardo Marcotti
0672660656
Gerardo.marcotti@daylindo.com